

**Plan de prévention
des risques naturels prévisibles
- P.P.R. -**

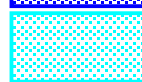
Mouvements différentiels de terrain liés :
- au phénomène d'effondrement, d'affaissement de terrain.
- au phénomène de retrait gonflement des sols argileux.

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Commune : COULOUNIEIX-CHAMIER

Carte de zonage réglementaire

Echelle : 1/10 000

-  Zone moyennement exposée - Mouvements de terrain
-  Zone fortement exposée (B1) - Argiles
-  Zone moyennement exposée (B2) - Argiles
-  Limite de commune

Approuvé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2008

